

Membres de droit présents :

Les enseignants : Mmes BARTOLO, BORREGO, DESPOMADERES, GASSEE, ISTRIA, KERHERVE, MEUNIER, NOLIVOS, ROURE et Mrs GYRE, MIDROIT.

L'adjointe au maire : Mme MARLOYE.

Les parents d'élèves : Mmes ADJOUALE, BENNANI, GARNIER, HYZY, LONGUEVILLE, MAURY, PARET, RICHEZ et M. PECH.

Membres de droit excusés :

M. MERCIER, Inspecteur de l'Education Nationale.

M. GUERIN, Maire de Cugnaux.

Membres invités :

Le directeur des services techniques : M. BOYER

Les responsables du CLAE : Mme DELPRAT et M. BLAZY.

Président de séance : M. MIDROIT

Secrétaire de séance : M. MIDROIT

Ouverture de la séance : 18h

Retour sur le précédent conseil

Le chauffage : La panne a été trouvée, elle est due à plusieurs fuites. Les travaux doivent se faire du côté de la restauration et ce problème sera réglé pour la rentrée scolaire.

La voie qui longe l'école : La mise en place de films sur les vitres a été évaluée à 4 400 euros. Il n'y a pas de budget prévu, les élus doivent se réunir pour essayer de trouver le financement.

En ce qui concerne la plantation d'une haie, la Mairie explique les difficultés de placement et d'entretien de ce genre de végétation. Cela nécessite un coût élevé qui risque de ne pas empêcher la gêne. Il est proposé la mise en place d'un film anti-reflet qui doit être chiffrée.

La Mairie annonce qu'il est prévu prochainement le remplacement de toutes les menuiseries (portes, fenêtres) comme à la maternelle Léon Blum et l'élémentaire Eugène Montel.

Le trajet pour aller au gymnase : Il manque un tracé au sol au rond-point entre le chemin du Chioulet et la rue Vincent Auriol. C'est un risque pour les classes qui se déplacent jusqu'au gymnase. Les travaux de voirie sont de la compétence de la communauté urbaine et la Mairie annonce qu'il est prévu en 2010 le réaménagement de ce lieu avec une piste cyclable et des passages piétons.

1) Le PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté)

Explication de la mise en œuvre et lecture du compte rendu de l'exercice effectué le mardi 25 mai.

L'exercice s'est déroulé dans de bonnes conditions, mais il paraît important de mettre en place un troisième lieu de confinement, que chaque lieu soit muni d'un escabeau pour scotcher les vitres, d'eau minérale et de gâteaux secs.

2) Bilan des projets de l'école

Cette année, les enseignants ont travaillé sur une harmonisation des livrets trimestriels et la mise en place d'un porte-vues comportant tous les livrets qui sera donné aux familles à la fin du CM2.

Les classes transplantées :

- 2 classes de CP à Saint Médard du 23 au 26 mars :

Grâce à la vente de gâteaux et avec la participation de la mairie et de la coopérative scolaire, le coût du séjour est passé de 160 euros à 20 euros pour les familles ayant un quotient familial inférieur au seuil choisi par la Mairie et 100 euros pour les autres.

- 2 classes de CP/CE1 et CE1 à Ascou Pailhères du 3 au 7 mai :

Grâce à la vente de gâteaux et avec la participation de la mairie et de la coopérative scolaire, le coût du séjour est passé de 170 euros à 25 euros pour les familles ayant un quotient familial inférieur au seuil choisi par la Mairie et 100 euros pour les autres.

Il y a eu 3 jours de neige avec des coupures d'électricité. Le programme prévu a été réajusté avec une sortie journalière et des activités manuelles. Les CP/CE1 ont travaillé sur les animaux et les CE1 sur les végétaux. Un échange est prévu courant juin entre les 2 classes pour croiser leur travail.

Les conditions difficiles ont été prises avec bonne humeur et sans panique. Les enseignantes tiennent à féliciter la qualité du service des 2 animateurs du CLAE qui accompagnaient le séjour.

- 4 classes de CM1 et CM2 à Aspet du 28 au 30 avril :

Grâce à la vente de gâteaux et avec la participation de la mairie et de la coopérative scolaire, le coût du séjour est passé de 140 euros à 15 euros pour les familles ayant un quotient familial inférieur au seuil choisi par la Mairie et 85 euros pour les autres.

Durant 3 jours, les enfants ont pratiqué des activités physiques de pleine nature avec un grand soleil. Les enseignants soulignent la grande qualité de l'hébergement, de la restauration et de l'équipe d'intervenants. Néanmoins, ils regrettent qu'à la descente du bus, au retour, de nombreux parents aient récupéré leur enfant sans les en avertir.

Les parents d'élèves demandent la possibilité de projeter les photos des séjours durant la fête de l'école.

Le projet d'école :

- **Le Rallye Maths**

Toutes les classes du cycle 3 (CE2, CM1 et CM2) ont participé au Rallye Maths Académique. Le même type de rallye a été conçu sur l'école. Durant une semaine de février, pendant deux jours, les élèves devaient produire des énoncés de problème et les deux autres jours étaient utilisés pour résoudre des problèmes proposés par les autres classes.

- **Le Contrat Lecture**

Le contrat lecture consiste à lire un passage de livre et poser des questions pour en vérifier la compréhension.

- **Le Parlement des Enfants**

Les délégués se sont réunis 3 fois cette année pour simplifier les règles de la cour, des couloirs et des toilettes. Ce travail a conduit à la rédaction d'un règlement simplifié. Lors du dernier parlement, les délégués ont décidé des sanctions :

Un avertissement donné par l'enseignant de service et qui sera noté dans un cahier tenu par l'enseignant de la classe. Avec cet avertissement, l'élève s'excusera, restera assis, sera privé d'activité sur les terrains ou ramassera les vêtements ou les papiers dans la cour en fonction de la faute commise. Au 3^{ème} avertissement :

⇒ Les élèves ne sachant pas écrire seront privés d'une partie de la récréation.

⇒ Les CP auront 10 fois la règle à copier.

⇒ Les CE1 auront 20 fois la règle à copier.

⇒ Les CE2 auront une feuille jaune (où ils doivent s'expliquer par écrit sur leur faute) et 10 fois la règle à copier.

⇒ Les CM1 auront une feuille jaune et 20 fois la règle à copier.

⇒ Les CM2 auront une feuille jaune et 30 fois la règle à copier.

- **Le Recueil de textes**

Il était prévu la création d'un recueil de nouvelles de l'école, mais les enseignants n'ont pas réussi à s'investir dans ce projet.

Le projet culturel en partenariat avec la Mairie :

- **Rencontres avec des artistes :**

Une classe de CM1 a travaillé avec l'auteur compositeur Hervé SUHUBIETTE. Elle est allée voir l'artiste lors d'une répétition de son spectacle "Tremblement de tête", puis elle a vu ce spectacle. Ensuite il est venu dans la classe et ils ont créé ensemble une chanson (paroles et musique). Les élèves ont présenté leur création lors du spectacle des Restos Bébé.

Trois classes de CM1 et CM2 ont travaillé avec l'auteur de bandes-dessinées DAB'S. Après avoir étudié en classe différentes de ses œuvres, les élèves ont rencontré l'auteur et ont créé une planche de BD.

Une classe de CE2 a rencontré l'auteur d'albums Thierry DEDIEU. Après avoir travaillé sur ses ouvrages, les élèves ont préparé une liste de questions qui lui ont posée lors de la rencontre. Par la suite, l'auteur a dessiné 2 personnages avec les enfants.

Toutes ces rencontres se sont passées dans de très bonnes conditions, permettant une interactivité très enrichissante.

- **Expositions et ateliers artistiques (Laurent BESSOL, XENAKIS, Victoria KLOTZ) :**

Ces 3 ateliers ont été suivis par 5 ou 6 classes, chaque activité étant partagée en deux parties : une visite et un atelier proposant une mise en œuvre de l'artiste. Les 2 premières se sont passées dans de bonnes conditions car les deux parties étaient programmées sur des demi-journées différentes et adaptées au public, ce qui n'était pas le cas de la dernière.

- **Spectacles :**

Le théâtre Mu « Iago » a été vu par une classe de CE2 et une de CM2. Elles ont apprécié le spectacle et surtout la possibilité d'avoir un échange avec l'artiste à la fin de la représentation.

« La sorcière éphémère » a été fortement appréciée par les 2 classes de CP qui ont trouvé que c'était un spectacle très bien fait et tout à fait adapté aux élèves.

- **Danse à l'école :**

La classe de CP/CE1 et une de CM1 ont participé à un projet « Danse à l'école », partenariat entre l'Education nationale et la Mairie de Cugnax. Ce projet consistait à faire intervenir durant 10 heures un chorégraphe dans chaque classe afin d'effectuer une création de danse contemporaine. Les 2 classes ont présenté leur danse durant le spectacle des Restos Bébé.

Néanmoins la collaboration avec le chorégraphe ne s'est pas passée comme prévu, car il ne prenait pas en compte les remarques des enseignantes. Il devait enrichir, étayer le travail de chaque enseignante et en proposer une écriture chorégraphique. Mais en tant que professionnel de hip-hop, il ne s'est pas intéressé à la danse contemporaine. Les enseignantes sont déçues car elles ont fait un gros investissement personnel et le résultat n'est pas à la hauteur.

Le RASED :

17 demandes d'aide ont été faites par les enseignantes de cycle 2. La maîtresse d'adaptation a suivi 8 enfants et la maîtresse rééducatrice 5. Le système est reconduit, mais dans l'attente des prochaines directives car il est possible que les RASED soient supprimés.

Aucune demande d'aide n'a été effectuée par les enseignants du cycle 3 car ils savent qu'il n'y a pas de possibilité de prise en charge.

La fête de l'école :

Les parents d'élèves ont récolté 388,56 euros en vendant des gâteaux au marché de Cugnaux. Après chaque stand, les enfants pourront aller récupérer des lots. A cause des problèmes d'achat et de gestion des lots, il est décidé que la réunion d'organisation (prévue le 8 juin) aura lieu le mardi 15 juin à 18h.

Pour le repas, 113 adultes, 112 enfants et 7 de moins de 3 ans se sont inscrits. Le menu prévu est salade composé, volaille grillée, fromage et fruit melba.

3) La rentrée 2010

48 CP

58 CM1

56 CE1

48 CM2

38 CE2

Soit un total de 248 élèves.

Les parents désirent savoir si des doubles niveaux sont prévus. L'école répond que les répartitions n'ont pas encore été faites.

Une visite de l'école est prévue le vendredi 25 juin 2010 à 17h30 pour les futurs CP et leurs parents.

L'école invite les fédérations à venir pour se présenter. Les parents d'élèves demandent la possibilité de pouvoir visiter le réfectoire, l'école explique les difficultés dues aux problèmes d'hygiène et propose de le montrer sans y pénétrer.

Tous les points de l'ordre du jour ayant été passés en revue, la séance est levée à 20h05.

Le président de séance

M. MIDROIT

Le secrétaire de séance

M. MIDROIT